



Sybelles
Qualité hébergement

Votre Label !

La qualité, c'est bien plus qu'une tendance !

C'est valoriser son bien immobilier grâce au
label Qualité Hébergement Sybelles®

CARON ELODIE

Responsable hébergement

Téléphone : 04 79 83 04 18 | Mail : hebergement@le-corbier.com

S'ENGAGER DANS LA QUALITÉ

QU'EST CE QUE LE LABEL QUALITE HEBERGEMENT SYBELLES® ?

C'est un label mis en place par les communes de Villarembert et Fontcouverte en partenariat avec le domaine skiable. Il complète le classement des meublés de tourisme.

Il est gratuit et valable 5 ans.

Il permet de :

- valoriser son bien immobilier
- proposer un produit locatif de bonne qualité.
- satisfaire la clientèle pour la fidéliser au maximum.



A QUI S'ADRESSE T'IL ?

- Aux propriétaires qui souhaitent faire évaluer leur bien dans le but de le louer.
- Aux propriétaires qui souhaitent un avis, des conseils sur l'aménagement de leur meublé.
- Aux propriétaires qui souhaitent participer à la valorisation du parc immobilier touristique de leur station.
- Aux propriétaires qui souhaitent fidéliser leurs clients en leur proposant un bien de qualité.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La visite d'audit et/ou pré-visite peut être demandée pour obtenir des conseils (avant rénovation, relooking...) sur simple demande auprès du responsable "Qualité Hébergement Sybelles®" de sa station. Toutes les pièces du meublé sont concernées. Un cahier des charges constitue les critères à respecter. Il vous est envoyé avant la visite. Un nombre de point est attribué pour chaque critère. Le total des points définira l'obtention ou non du label. Si le nombre de points est atteint, le label sera décerné.

LE CAHIER DES CHARGES

Il est composé d'une grille de critères pour chaque pièce.

Nous évaluons :

- La qualité des matériaux, l'homogénéité du mobilier, l'éclairage d'ambiance, l'harmonie des couleurs et des textiles,
- Les revêtements des sols et des murs,
- Les rangements,
- L'aménagement fonctionnel de la pièce de vie, des chambres, de la cuisine et de la salle de bain,
- Literie irréprochable : densité des matelas, couettes, oreillers, alèses et protections oreillers,
- Les équipements : TV, cafetière, bouilloire, lave-vaisselle, machine à laver, vaisselle...,
- Mise à disposition de documentation touristique à jour.
- **Bonus** : Services aux clients et développement durable.



LES AVANTAGES

Les propriétaires labélisés pourront bénéficier d'avantages selon le nombre de semaines louées.

Les avantages sont les suivants :

Partenaires Label "Qualité Hébergement Sybelles®"	CLASSE BRONZE 8 semaines ou 56 nuitées dont 6 semaines en hiver	CLASSE ARGENT 10 semaines ou 70 nuitées dont 8 semaines en hiver	CLASSE OR 12 semaines ou 84 nuitées dont 10 semaines en hiver	VALIDITÉ
REMONTÉES MÉCANIQUES				
SATVAC / SOREMET	30€ offerts	60€ offerts	90€ offerts	Bons valables sur tout type de forfait, sur toutes les semaines de la saison d'hiver hors vacances scolaires , ou sur la saison d'été. Uniquement en caisse.
	LE SYBELLES® PLUS			
	Classement des meublés de tourisme + label : Bons d'achat de 25.00 € X capacité (en nombre de personnes) du meublé de tourisme classé en étoile, à valoir sur l'achat d'un forfait de ski « 6 jours Domaine des Sybelles ».		Selon les conditions suivantes : - Pour tous les propriétaires peu importe le nombre de semaines louées. - Uniquement si la demande Label et classement faite en même temps. - Délivré exclusivement la première année suivant le classement en étoile du meublé de tourisme sur présentation de l'attestation de classement. - L'attestation de classement doit être renvoyée au responsable hébergement de sa station dans un délai de 3 mois maximum après la date de visite du label. - Utilisable l'hiver, sur la saison suivant la date du classement en étoile. - Bons d'achat non nominatifs. - Offre limitée à un bon par forfait acheté.	
LES ECOLES DE SKI LE CORBIER / LA TOUSSUIRE				
ESF / ESI	30€ offerts	60€ offerts	90€ offerts	Bons valables les hivers sur toutes les semaines de la saison hors vacances scolaires et sous réserve de disponibilités Uniquement sur l'achat d'un cours collectif 6 jours. Offre valable sur place uniquement.
LES OFFICES DE TOURISME LE CORBIER / LA TOUSSUIRE				
CARTE PASS'PARTOUT (1)	20€ offerts	40€ offerts	60€ offerts	1er jour de l'ouverture de la saison d'hiver N au dernier jour de la saison d'hiver N+1 et du 1er jour au dernier jour d'ouverture de la saison d'été N+1. *N étant l'année d'attribution du chéquier avantages label « Qualité Hébergement Sybelles® »
ADHÉSION A L'OFFICE DE TOURISME (2)	10€ offerts	20€ offerts	30€ offerts	Bons valables sur l'adhésion à l'OPEN SYSTEM PRO de l'année suivant la réception des bons. Bons à présenter en même temps que le bulletin d'adhésion.
MAIRIE VILLAREMBERT				
PISCINE DU CORBIER	4 entrées offertes	8 entrées offertes	12 entrées offertes	1er jour de l'ouverture de la saison d'hiver N au dernier jour de la saison d'hiver N+1 et du 1er jour au dernier jour d'ouverture de la saison d'été N+1. *N étant l'année d'attribution du chéquier avantages label « Qualité Hébergement Sybelles® »
MAIRIE FONTCOUVERTE				
CINÉMA DE LA TOUSSUIRE	3 entrées offertes	6 entrées offertes	9 entrées offertes	1er jour de l'ouverture de la saison d'hiver N au dernier jour de la saison d'hiver N+1 et du 1er jour au dernier jour d'ouverture de la saison d'été N+1. *N étant l'année d'attribution du chéquier avantages label « Qualité Hébergement Sybelles® »
LES PLUS DU CORBIER				
ASSOCIATION DES COPROPRIÉTAIRES DU CORBIER				
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU CORBIER (3)	10% de réduction sur l'adhésion à l'Association des copropriétaires du Corbier		Valable sur l'année N+1 suivant la remise du bon. 1 bon par propriétaire peu importe le nombre de logements labélisés.	
LOUEURS DE MATÉRIEL				
LOUEURS DE MATERIEL (4)	Un entretien de matériel offert par an chez les loueurs partenaires.		1er jour de l'ouverture de la saison d'hiver N au dernier jour de la saison d'hiver N+1. *N étant l'année d'attribution du chéquier avantages label « Qualité Hébergement Sybelles® ». 1 bon par propriétaire peu importe le nombre de logements labélisés.	

(1) La carte Pass'partout n'est pas nominative. Vous pouvez donc choisir d'en faire bénéficier vos locataires.

(2) **ATTENTION**, classement des meublés de tourisme **OBLIGATOIRE** pour paraître dans les Offices de Tourisme.

(3) L'association des résidents vous permet d'obtenir des réductions chez les partenaires définis par l'association, renseignement auprès d'eux.

(4) La liste des partenaires est la suivante : Intersport Jean-Noël Augert, Intersport Front de Neige et Sport 2000 La Poudreuse.

N'ATTENDEZ PLUS, CONTACTEZ-NOUS !



NOS PARTENAIRES COMMUNS



NOS PARTENAIRES POUR LES PROPRIETAIRES DE LA TOUSSUIRE



NOS PARTENAIRES POUR LES PROPRIETAIRES DU CORBIER



Association des résidents du
Corbier - Villarembert